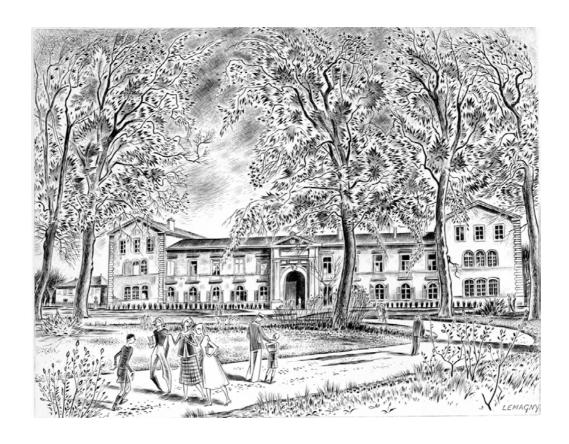
# **ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES**



### **BULLETIN d'OCTOBRE 2010**

### LYCEE-COLLEGE RAYMOND-POINCARE Bar-le-Duc

### Octobre 2010



### Association des Anciens Elèves du Lycée-Collège Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc

Président	Paul-Eric Morillot
Vice-Presidente	Marie-Paule Mangin-Marchetti
Secrétaire	Hughes Jacquin
Trésorier	Jean-Luc Vanola
Membres	Jacques Auboin
	Jeannette Bollaert-Brichard
	Eric Dautriat
	Francis Lorcin
	Jacques Moris
	Jean-Marie Schissler
	Michel Varin
Siège social :	Lycée Raymond-Poincaré 1, place Paul-Lemagny 55012 BAR LE DUC CEDEX

Ci-dessous liens vers l'association et vers notre page sur le site du Lycée <a href="http://www.poincare55.ac-nancy-metz.fr/pr">http://www.poincare55.ac-nancy-metz.fr/pr</a> index.php?lien=anciens <a href="http://www.poincare55.ac-nancy-metz.fr/pr">http://www.poincare55.ac-nancy-metz.fr/pr</a> index?lien=accueil

Table des matières, voir p.

### Association des Anciens Elèves du Lycée-Collège Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc Fondée le 7 mars 1869

### o <u>BUT PRINCIPAL</u>

- Maintenir et consolider les liens amicaux formés au cours de la vie au Lycée.
- Récompenser et valoriser les plus volontaires sur le plan scolaire, relationnel et humain.
- Aider, sur le plan de l'encouragement, à la recherche d'une orientation, voire d'un emploi.
- Garder la mémoire du Lycée (publications, archives à classer et à protéger de l'oubli ou de la disparition)



### **CONTACTS**

Paul-Eric MORILLOT, <u>eric.morillot@free.fr</u>

Jean-Luc VANOLA, professeur au Lycée Raymond-Poincaré

jean-luc.vanola@ac-nancy-metz.fr

Jeanne BOLLAERT-BRICHARD: 03 29 45 31 65 Marie-Paule MANGIN-MARCHETTI: 03 29 45 24 53

mariepaulmangin@orange.fr

### **ACTIONS RECENTES**

### Renaissance du « Prix du Lycée »

Créé en 1869, en sommeil depuis une trentaine d'années, il vise à récompenser, chaque année, un ou deux élèves méritants, à la fois sur le plan scolaire, mais aussi sur le plan humain.

En juin 2010, ce sont 2 élèves qui ont été honorés par l'Association pour leur excellence, leur persévérance et leurs qualités relationnelles.

Félicitations à Thomas RAMINIJAONA - TS3

Sonia TEIXEIRA-BATISTA - TSTG4

Prix du Lycée 2010

### **PROJETS**

- Présentation à une classe de terminale de professionnels capables de communiquer leur enthousiasme et leur esprit d'innovation
- Projet de promotion du patrimoine et mise en valeur de la collection de matériel scientifique ancien classé « Monument Historique » en partenariat avec le Lycée
- Création d'un site internet, associé à celui du Lycée

### Le mot du Président Paul-Eric Morillot

Chers amis,

Voici votre bulletin de rentrée 2010. Il annonce notre prochaine AG et il vous relate celle de l'an dernier. Un certain nombre de projets ont été menés à bien.

• Le Prix du Lycée, dont chacun apprécie la valeur symbolique. Il est reparti pour sa 6<sup>ème</sup> année. Cécile Petijean, conseiller principal d'éducation, qui remplace Yvon Fréminet, nous a secondés avec conviction. Le prix a récompensé deux élèves méritants.

### Thomas RAMINIJAONA, TS3 Sonia TEIXEIRA-BATISTA, TSTG4

La cérémonie s'est déroulée en présence de monsieur Yannick Charron, proviseur, de madame Florence Mourlon, proviseur adjoint, de madame Cécile Petitjean, CPE, et de quelques membres de l'Association. L'Est Républicain a honoré cet événement de sa présence le 7 juillet.



Deux profils très opposés. Un point commun : la qualité, à la fois sur le plan scolaire et sur le plan relationnel. Notre choix a d'ailleurs été confirmé par l'obtention d'une mention « très bien » pour chacun d'eux au baccalauréat.

- Les conférences sur les métiers : Jacques Moris continue son œuvre en faveur des élèves. Nos collégiens ont participé à deux conférences sur les métiers. Deux thèmes ont été abordés : le secteur agro-alimentaire le 15 janvier 2010 et le secteur de la santé le 29 avril 2010 (animée par Francis Lorcin). Thierry Barbier, principal adjoint, et Florence Mourlon, proviseur-adjoint, l'ont accompagné dans l'organisation.
- La journée du patrimoine. Elle a eu lieu le samedi 19 septembre dans l'après-midi (de 14h à 18h). La visite a porté sur l'ensemble architectural du Lycée, la chapelle et la bibliothèque. Toute l'équipe s'est impliquée sur ce dossier, mais il faut remercier particulièrement Marie-Paule Mangin et Jean-Luc Vanola qui ont assuré le suivi de cette opération avec les différents partenaires concernés.

Notre association a ainsi œuvré pour le patrimoine. Elle a surtout servi de relais en attendant la création d'une *Association autour de la Sauvegarde du Patrimoine* au sein du Lycée. C'est maintenant chose faite et cette association nouvelle est désormais la légitime organisatrice de ces journées, ce d'autant plus que son Président en est le Proviseur.

L'Association des Anciens est fermement décidée à poursuivre sa route. Je remercie tout le Bureau pour son travail incessant. Marie-Paule Mangin et Jeanne Bollaert y contribuent en entretenant des liens suivis avec le Lycée et l'administration. C'est grâce à leur travail d'organisation que nous pourrons nous retrouver le samedi 09 octobre de manière amicale et conviviale. Merci pareillement au trésorier, Jean-Luc Vanola, qui tient à jour le

fichier et les rentrées d'argent : il s'agit d'un travail énorme et de précision. Jacques Auboin accompagne de près le Prix du Lycée. Jacques Moris a lancé une belle dynamique, malgré les difficultés de mise en œuvre.

Mais ces propos ne sauraient masquer notre talon d'Achille. Nos effectifs déclinent fortement. Les cotisations ne rentrent pas. Les frais sont fixes, voire croissants. La relève est nécessaire si nous ne voulons pas disparaître définitivement. Cette perspective menace nombre d'associations semblables à la nôtre. Les nouvelles générations n'adhèrent pas aux amicales d'anciens, quels que soient leurs efforts et quelles qu'elles soient. Que dire alors d'une association dans une petite ville ? Même le Bureau ne peut se renouveler : adhérer exige des déplacements.

Que pouvez-vous, que pouvons-nous faire? A tout le moins venir nombreux, renouveler à temps la cotisation, participer à la rédaction du bulletin en nous apportant témoignages rédigés et photos diverses.

Je vous convie à reparler de ce dernier point en particulier lors de notre Assemblée Générale. Elle aura lieu le samedi 09 octobre 2010 au Lycée, dans la chapelle de 10h30 à 12h30. Il ne nous est désormais plus possible de nous réunir le dimanche, comme vous le savez. Quant au repas, il ne se déroulera plus au Lycée mais dans un restaurant extérieur. Outre la complexité de l'organisation d'un repas dans l'enceinte du Lycée (suivi d'un traiteur [...]), nous nous heurtons à des difficultés multiples sur le plan administratif. Les temps ont changé. Je vous rappelle, par exemple, que, depuis un an, nous devons nous acquitter d'une assurance pour siéger au Lycée. Que nous devons aussi signer une convention entre le Lycée, la Ville et la Région qui possède les lieux. Tout ceci rend la situation plus difficile.

Pour toutes ces raisons, votre présence et votre cotisation deviennent vitales, si vous voulez maintenir ce en quoi vous croyez.

A bientôt, Le Président

### Le Prix du Lycée Jacques Auboin

Deux lauréats cette année. Deux profils qui honorent le Lycée. Thomas et Sonia obtiennent le Prix du Lycée (avec, pour chacun, un chèque de 600 €uros et le livre publié par l'Association : *Regards autour du Lycée Raymond Poincaré*) (cf. article *Est Républicain*, Meuse, du 09/07/10)

- Sonia Teixeira-Batista, élève TSTG4, a attiré l'attention du jury pour ses très bons résultats scolaires cette année en TSTG. Ils sont dus à de grandes qualités : persévérance, désir de réussir et, surtout, capacité à s'adapter. Sonia a redoublé la classe de 1ère en passant de la section S - où elle avait des difficultés - à la section STG où elle a eu de très bons résultats. Sonia a ainsi su transformer une déception en une reconversion parfaitement réussie. Le Jury a apprécié sa force de caractère. La mention TB au baccalauréat a confirmé la justesse du choix effectué pour cette lauréate de qualité. Son orientation en IUT GEA Gestion des Entreprises et des Administrations (IUT Charlemagne, Nancy II) à la rentrée augure d'un bel avenir pour cette lycéenne souriante et toujours positive. Sportive, elle est l'élément « moteur dans son groupe d'EPS ».

- Thomas Raminijaona, élève de spontanément TS3. attiré l'attention du jury pour ses exceptionnels résultats scolaires cette année en TS: moyenne générale proche de 18 (20 en maths au 3<sup>ème</sup> trimestre), reçu 5<sup>ème</sup> au Concours Général d'histoire en 2009 (honoré par le Rectorat), membre actif du club théâtre et du CVL (Comité de Vie Lycéenne), on retrouve des critères de choix. Mais c'est surtout sa discrétion, son intégration, qui font la différence. Thomas sera l'an prochain en classe préparatoire Louis-le-Grand à Paris. Objectif: Sciences Po Paris.

# Déjà six années et 14 brillants lauréat(e)s:

2005 Salem Belkessa, TES1 Julien Clavé, TSST4 Marc-Adrian Predescu, TES3 2006 Karine Rondeau, TS François Richalet, TES 2007 Constance Collin, TS2 TS2 Loïc Richier, TS4 Vadim Varnerot, 2008 Marion Babinet, TS1 Margaux Laurent, TSTG3 2009 Anne Arnould, TS3

Sahra Eberlin,

2010

TL1

Sonia Teixeira-Batista, TSTG4 Thomas Raminijaona, TS3

# **Éducation** L'association des anciens élèves du lycée Poincaré a remis son prix **C'est plus que très bien!**



■ Thomas et Sonia heureux et bien entourés.

C'EST UNE TRADITION, et elle a plutôt du bon. Chaque année, l'association des anciens du lycée Raymond-Poincaré décerne un prix à deux élèves qui se sont distingués, à la fois par leurs résultats scolaires mais aussi sur le plan humain, notamment par leur implication dans la vie de l'établissement

Ce prix, justement, il a été remis mardi, jour de proclamation des résultats du baccalauréat. Et les gagnants sont : Thomas Ramilijaona et Sonia Teixeira-Batista, deux terminales qui ont d'ailleurs obtenu leur diplôme avec la mention très bien. Ils ont reçu leur récompense des mains de Paul-Eric Morillot, le président de l'association (et aussi universitaire reconnu, directeur du site barisien de l'IUFM). Il s'agit d'un chèque de 600 €, pour chacun.

Thomas Ramilijaona a obtenu son bac S, option SVT, avec la moyenne de 18,84; décrochant la note de 20 en philosophie. Membre du conseil de la vie lycéenne, il faisait aussi partie du club de théâtre. Sonia Teixeira-Batista, elle, est la seule élève de STG à avoir décroché

### Lycée Raymond-Poincaré Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 10 octobre 2009 par Paul-Eric Morillot



**Introduction par le Président** 

« Chers amis,

Je suis très heureux de vous trouver tous réunis comme chaque année. Je désirerais remercier, avant tout autre propos, le Lycée qui nous accueille aujourd'hui.

M. Yannick Charron, proviseur, qui nous accompagne tout au long de nos actions, ne pourra être avec nous. C'est Mme Florence Mourlon, proviseur-adjoint et nouvellement nommée, qui nous honore de sa présence. Souhaitons, ce faisant, une excellente installation à M. Stéphane François, nommé proviseur-adjoint en classes préparatoires au Lycée Hoche à Versailles.

Je remercie M. Thierry Barbier, principal-adjoint. Il n'est pas parmi nous, mais ses actions demeurent. Je le remercie pour l'immense soutien qu'il a manifesté en nous aidant à mettre en place nombre de projets et d'actions au cours de l'année à l'intention des élèves.

Mme Villette, intendante, mérite aussi nos remerciements. Ils incluent le personnel du Lycée qui s'est impliqué dans cette réception. Comme l'an dernier, nous sommes reçus ici dans la chapelle rénovée, emblème d'un Lycée qui évolue. C'est en ce lieu magnifique que se tiendra notre repas, organisé par un traiteur, M. Morel. Le Lycée nous accueille de façon sympathique avec café et viennoiseries. Nous y sommes très sensibles.

Il me faut aussi remercier très vivement, pour nous faire l'honneur de sa présence, notre invité de marque : Yvon Fréminet, conseiller principal d'éducation. Il devrait figurer en premier sur cette liste. Nous le saluons pour avoir toujours été très à l'écoute de notre association. Il nous a toujours accompagnés avec loyauté et gentillesse. Désormais en retraite, sa présence parmi nous est un vrai plaisir. Et il ne s'agit pas d'une formule vide. Il va présider notre journée par sa présence chaleureuse et nous lui en sommes reconnaissants.

Je salue également les deux lauréats du Prix de cette année. Anne Arnould, TS3 et Sahra Eberlin, TL1. Anne n'a pas pu nous rejoindre : ses études ne lui ont pas permis de venir. Par contre Sahra est parmi nous. Nous en sommes très heureux. Applaudissons-la avec sa voisine, Karine Rondeau, prix 2006, qui prépare son CAPES de physique.

Je salue bien vivement tout le bureau de *l'Association* qui a beaucoup donné pour cette journée. En particulier Marie-Paule Mangin, vice-présidente, qui, aidée de Jeanne Bollaert, a œuvré pour l'organisation matérielle de la journée. C'est quelque chose de lourd et de complexe à mettre en place.

### **ASSOCIATIONS**

### Anciens élèves de Poincaré en assemblée

Cette vénérable et bien vivante institution fête ses 140 ans cette année.

La chapelle rénovée du lycée Poincaré a accueilli l'assemblée générale de l'association des anciens élèves du lycée et du collège Poincaré. Après que le président, Paul-Eric Morillot, eut présenté l'invité d'honneur de la journée, Yvon Fréminet, Florence Mourlon, proviseur-adjoint, a retracé à grands traits les temps forts de l'année scolaire passée, se félicitant de résultats au baccalauréat supérieurs à la moyenne du rectorat. Elle a ensuite donné les chiffres de la dernière rentrée : 1.190 élè-(parité filles-garçons) scolarisés en collège et en lycée, dont 101 pensionnaires.

#### Satisfactions

«Cette année a été ouverte par le Prix du Lycée », a indiqué le président, qui a rappelé les noms des lauréates: Anne Arnould et Sarha Éberlin.

Il a ensuite remercié Jean-Luc Vanola, trésorier de l'association, pour son remarquable travail à l'occasion de la parution de l'ouvrage intitulé «Regards autour du lycée Raymond Poincaré», publié en décembre 2008 par l'association, recueil d'éléments historiques et compte rendu des activi-

tés autour du 150e anniversaire du lycée. Le président a également an-

Le président a également annoncé le programme des interventions extérieures de personnalités qualifiées auprès des élèves du collège et du lycée, sur la filière agro-alimentaire, la filière santé et les métiers scientifiques et techniques.

Cette année, le lycée a ouvert ses portes lors des Journées du patrimoine, 140 personnes ont visité les installations, notamment la bibliothèque, la chapelle et les collections d'objets scientifiques.

#### Recruter

Pour cette année, les avoirs de l'association sont en baisse par rapport à 2008, et les cotisations ne suffisent plus à équilibrer les comptes: tout nouveau projet se finance désormais en puisant dans les réserves financières. Il est donc vital de recruter de nouveaux membres, si l'on veut pérenniser une institution qui fête ses 140 ans cette année.

La réunion s'est conclue par un dépôt de gerbe au pied de la plaque commémorative située sous le porche de l'ancien lycée, en mémoire des anciens élèves tombés au champ d'honneur.

### Yvon Fréminet à l'honneur

Paul-Eric Morillot, président de l'association, l'a accueilli en ces termes: « Nous le saluons pour avoir toujours été très à l'écoute de notre association. Sa présence parmi nous est un vrai plaisir. Il va présider notre journée par sa présence chaleureuse...».

L'émotion était palpable lorsque le sympathique Yvon, conseiller principal d'éducation nouvellement retraité, a retracé sa longue carrière au lycée (de 1979 à 2009). Il a structuré son intervention autour des trois grands axes de la nécessaire évolution de son action au sein de l'établissement: le suivi d'élèves en difficulté, la vie scolaire et les animations au sein du foyer socio-éducatif notamment.

Expéditions souterraines (spéléologie) ou voyages lointains l'ont rapproché des élèves et ont facilité son contact



Yvon Fréminet, une vie au service des ados.

avec des adolescents pas toujours faciles à gérer. «Il faut passer du temps avec chacun, ne pas le diviser. J'ai toujours pris mon temps ». Telle est la recette qu'il a livrée en conclusion.

Mais, avant de passer au planning de la journée, j'aimerais excuser les absents qui n'ont plu se déplacer. Nous excuserons notre trésorier Jean-Luc Vanola qui transmet ses fructueux « souhaits de travaux Nous l'assistance. » excusons Hugues Jacquin, notre secrétaire, qui, comme tous les retraités de nos jours, est plus actif que jamais ; il est en Corse et « de tout coeur vous les membres actifs l'Association. » Je porte aussi à votre connaissance le mot sympathique Constance Collin, la lauréate du concours de 2007 : "Je suis actuellement à Rennes (Bruz plus exactement), à l'ENSAI Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information. J'ai fini ma prépa à Metz (MPSI1, MP\*) et suis rentrée dans cette école cette année. Tout se passe bien, les cours reprennent tranquillement dans une bonne ambiance. Je renoue avec le sport, mais rentre peu souvent en Meuse, totalement département inconnu bretons. » Un courrier de Marion Babinet, lauréate 2008. Etudiante à Lille, elle a réussi sa première année de médecine. Elle rentre en seconde année avec enthousiasme et détermination ». Enfin de nombreux membres nous ont envoyé des mots ou des mails pour excuser leur absence. Un membre fidèle, Alain Bourgoin « regrette beaucoup de ne pas être des nôtres cette année ». Frédérique et Jacqueline Cunat, Colette Juteau, Jean-Louis Leroy, Jacques Moris et Jean Schmidt demandent pareillement à être excusés.

# Voici maintenant le Planning de la journée

Assemblée Générale et présentation du chemin parcouru cette année ;

Le mot du Proviseur-adjoint 3 points forts :

Présentation et approbation du compte financier;

Renouvellement du Bureau et approbation Gerbe au Monument aux Morts ; Apéritif et prise de parole d'Yvon Fréminet ; Repas »

### Florence Mourlon, Proviseur-adjoint

Mme le proviseur-adjoint nous dit alors quelques mots sur le Lycée et sur ses évolutions un mois après la rentrée.

« Je suis très heureuse de vous recevoir au sein du lycée, dans ce lieu magnifique où vous êtes toujours les bienvenus.

Le Lycée Raymond-Poincaré se distingue, comme les années précédentes, par ses bons résultats aux examens. Mais, cette année encore un peu plus, en atteignant les 100% de réussite au baccalauréat scientifique et plus de 93.5% au diplôme national du brevet des collèges. Ces résultats sont le signe d'une convergence des volontés de chacun de concourir à la réussite des élèves et chacun doit être remercié pour la part qu'il a prise dans ces très bons résultats. (90% d'accès au bac pour les entrants en 1ère)



Du point du vue des effectifs (1186 élèves dont à dix près une répartition égale filles/garçons), on note une augmentation pour le Collège et une stabilité des effectifs pour le Lycée. A deux classes de seconde supplémentaires qui ramène le nombre de division en seconde à 12, nombre correspondant à l'établissement et qui vient compenser la perte de deux divisons au niveau des premières. Comme l'année passé, il faut souligner qu'en section de Technicien Supérieur, l'établissement a fait le plein.

L'internat bénéficie aussi d'une légère augmentation (101 élèves) avec une bonne représentativité des étudiants de BTS (25 étudiants).

Pour faire vivre notre projet d'établissement et notamment en matière d'orientation, le lycée s'est inscrit dans la mise en place du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations. Ce dispositif doit permettre à chaque élève, de la 5ème à la terminale, d'élargir ses représentations professionnelles, de mieux appréhender les avantages et inconvénients d'un métier ou d'une formation afin que le moment venu il puisse faire un choix éclairé et pertinent.

Le Lycée sait pouvoir compter sur l'aide des membres de l'Association des Anciens Élèves du Collège et du Lycée et vous en remercie. Les interventions auprès de différentes classes de l'établissement, organisées par Monsieur Morris en sont un exemple et je ne doute pas que les bonnes volontés soient nombreuses et que nous pourrons faire appel à votre collaboration lors de différents événements comme par exemple pour le forum des métiers. Ce partenariat est un élément clé de la réussite du Parcours Découverte des Métiers et des Formations.

Je sais l'Association des Anciens Élèves très soucieuse et impliquée dans le domaine de la valorisation de l'établissement. La journée du patrimoine en est l'illustration et j'ai pu « en avant première » découvrir les expositions de cette journée. La restauration et de la valorisation des anciens instruments de physique est également un sujet important et nous recevons la semaine prochaine le conservateur des monuments historiques de la Région Lorraine, rencontre à laquelle bien évidemment, vous êtes associés.

Nous sommes très heureux des bonnes relations avec l'Association des Anciens Élèves qui se traduit dans l'action et je vous remercie par avance, au nom de Monsieur Charron, de votre collaboration pour cette nouvelle année scolaire. »

### Suite du compte rendu d'activités

### « • Cette année a été ouverte par le Prix du Lycée

Le prix a récompensé deux élèves méritantes, au féminin. Ce sont de très bonnes élèves. Elles sont avant tout ouvertes sur leur environnement et à l'écoute des autres. J'ai nommé : Anne Arnould, TS3 et Sahra Eberlin, TL1.

Elles méritent notre estime qui s'adresse pareillement à tous ceux qui suivent le même parcours au Lycée et qui auraient été dignes de cette récompense. Elles rendent hommage aux professeurs qui les ont accompagnées. Anne Arnould entame une formation d'opticien. Elle a été émue par notre choix et notre chèque est tombé au bon moment : elle a utilisé « cette somme pour l'acquisition de deux mallettes nécessaires à sa formation d'opticien-lunettier, une mallette d'optique géométrique et une autre contenant tous les outils possibles pouvant servir au montage des lunettes et à leur réparation. Je tiens donc encore à vous remercier pour ce chèque qui a été le bienvenu pour cette rentrée. » Sahra Eberlin nous remercie également pour l'avoir choisie. Elle apprécie notre aide à l'aube de ses études universitaires. Elle est étudiante en droit à Reims.

Rappelons que le 07 juillet 2009 la remise du Prix 2009 de *l'Association des Anciens Elèves du Lycée Raymond-Poincaré* a eu lieu en la présence de Yannick Charron, proviseur et d'Yvon Freminet, Conseiller Principal d'Education. Jacques Auboin, Jean-Luc Vanola et moi-même étions présents.

Ces deux lauréates qui, pour la cinquième fois, ont permis à l'Association de faire renaître le Prix centenaire, délaissé pendant plus de trente ans, résument ce qui fait la substance du Prix « rénové » : l'excellence associée à un esprit d'ouverture et des qualités humaines.

Rappelons que l'Association des Anciens Elèves du Collège et du Lycée remonte à 1869, soit 12 ans après les débuts du Lycée. Déclarée d'utilité publique en 1897, elle visait à « maintenir et à consolider les liens de camaraderie. » Outre la convivialité, elle cherchait aussi à « assister d'anciens condisciples tombés dans l'infortune », « patronner, à leur sortie du Lycée, les élèves qui auraient besoin d'un appui » et « établir des prix d'honneur annuels ». Son rôle s'est donc largement orienté autour du service rendu.

# • L'Association a commencé à mettre en œuvre l'intervention de personnalités qualifiées auprès des élèves du Collège et du Lycée.

Ce nouveau développement de notre association est largement dû à l'impulsion de Jacques Moris qui coordonne magistralement cet événement pédagogique avec la complicité de Thierry Barbier, principal adjoint. Je le remercie pour son soutien de chaque instant, tant l'opération est complexe à organiser et à synchroniser. Sur le modèle de la journée destinée à

l'orientation, une dynamique a été lancée : grâce à l'organisation mise en œuvre par Jacques Moris, les élèves du collège ont écouté la première d'une série de conférences sur les métiers le 08 janvier 2009. Celle du premier maître Jean François Hervieu du porte-avions nucléaire *Charles de Gaulle*. Vous en avez lu le compte-rendu sur le bulletin, mais cette opération méritait que l'on s'y attardât de nouveau.

L'avenir est tracé. Jacques Moris nous a rendu compte d'une réunion qu'il a eue avec M. Barbier et Mme Mourlon au sujet du programme de sessions d'information sur les métiers au cours de l'année scolaire 2009-2010 ; un accord a été trouvé. Il envisage 3 sessions :

- une sur la « filière agro-alimentaire » avant Noël classes de  $3^{\rm ème}$
- une sur la « filière santé » entre février et Pâques élèves de 3<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>
- une sur les « métiers scientifiques et techniques » élèves de 3<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>

Jacques Moris va maintenant travailler sur le choix des conférenciers. Il a été également suggéré que les sessions « santé » (Francis Lorcin) et « métiers scientifiques et techniques », qui couvrent chacune un vaste domaine, soient abordées en 2010 sur un plan général pour fournir une vue globale des métiers de ces deux filières, quitte à développer au cours des années suivantes certains métiers spécifiques dans chaque filière.

Ce travail est lourd pour le coordonnateur qui doit trouver la fenêtre idéale qui tienne compte d'une année scolaire courte, interrompue par de nombreux conseils de classe ; ce ne doit être ni trop tôt, ni trop tard, et ne pas alourdir la vie des élèves, ni déstabiliser les emplois du temps. La quadrature du cercle.

# • L'Association cherche à valoriser le patrimoine du Lycée ; elle a participé pour la première fois aux journées du Patrimoine.

Notre association se donne pour but de restaurer les instruments de physique du Lycée et de faire connaître, tout en le préservant, le patrimoine du Lycée. Ces objets sont conservés par le Musée. Certains sont très abîmés. La restauration des objets suppose une corrélation entre l'*Association*, le Lycée et le Musée dont nous aimerions être le maître d'œuvre et aider au financement tout en faisant appel à des subventions extérieures. Le but est d'exposer, en toute sécurité, ces objets au sein du Lycée. Nous nous y employons.

Notre implication s'est manifestée cette année par notre participation à la journée du patrimoine. Ont été ouverts au public quelques lieux caractéristiques du Lycée Impérial : Porche d'entrée, bibliothèque générale, cour impériale et chapelle rénovée. Dans la bibliothèque, exposition d'instruments anciens. A la Chapelle, exposition sur le Général Estienne par Jean-François Pierson, historien et professeur. Présentation de photos anciennes sur le Lycée. Tout ceci avec le concours de la Cité Scolaire Raymond-Poincaré, du Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel et du Conseil Régional de Lorraine. Chacun a pu admirer le dictionnaire de Trevoux. Il est hélas en très mauvais état et mériterait restauration.

Vous trouverez, ci-dessous, quelques photos et documents distribués ou observés au cours de cette manifestation

# • L'Association veille à conserver la mémoire du Lycée. Il nous a fallu classer nos archives, celles de l'Association en particulier.

On sait qu'elles sont étroitement liées avec la vie du Lycée. Certaines ont été rédigées par des plumes célèbres, Theuriet ou Poincaré. Les bulletins forment une tranche d'histoire et

de vie. Ils font revivre le Lycée dans son environnement matériel et humain. Jean-Luc Vanola les a classées et mises en ordre, ce qui a nécessité temps et persévérance. Nous les sauverons complètement en les offrant aux *Archives Départementales de la Meuse*, dès leur installation dans leurs nouveaux locaux.

# • L'Association a publié le livre du cent-cinquantenaire, publication composée d'articles variés.

Jean-Luc Vanola, maître d'œuvre et auteur de nombreuses pages de ce livre, vous en avait présenté l'essentiel à l'AG précédente. Vous l'avez reçu en tant qu'abonnés, membres de *l'Association*. Qu'il soit remercié pour ce travail de qualité qui a osé faire ce qui n'avait pas été entrepris jusqu'alors. L'histoire du Lycée.

Le sommaire de notre livre est très riche et il ouvre des portes à une connaissance jusqu'ici fragmentaire. Comme dans toute publication digne de ce nom, les articles sont signés et ils donnent leurs références. Ce livre est illustré de photographies et de cartes postales rares et anciennes. Ce livre n'est pas figé et il sera appelé à se développer en ligne par la suite. Dès que notre site sera finalisé, il y figurera pour être étoffé par les plumes ou par les claviers qui voudront compléter l'information.

### • « Convivialité : les anniversaires du baccalauréat.

Nous proposons, aux anciens qui le souhaiteraient, de recevoir au Lycée les élèves de leur promotion à la date anniversaire de leur baccalauréat de les aider à organiser cette rencontre au Lycée. C'est un moyen pratique de rajeunir l'association et d'en assurer le renouvellement. L'Association n'est pas élitiste. Elle doit être le reflet des anciens élèves dont les plus jeunes doivent prendre la place. Il nous faut un site, une vitrine. Il nous faut nous appuyer sur les sites de rencontre de type *Trombi*, *Copains d'Avant* ou *FaceBook*. Nous sommes, sinon, en danger de disparition rapide. Nos effectifs s'effilochent de plus en plus rapidement : une soixantaine de personnes envoient sans faille leur contribution. Jean-Luc Vanola nous alerte : nous ne tenons qu'à un fil.

Moment de rappeler à tous le site web bien connu *Copains d'Avant*. http://copainsdavant.linternaute.com/ Il fédère nombre d'anciens élèves, jeunes pour la plupart. Il favorise les retrouvailles. 3682 inscrits au Lycée l'an dernier, 5055 cette année; 969 au Collège l'an dernier et 1201 cette année. C'est énorme et très révélateur du succès de tels sites. Mais, si l'on songe à tous ceux qui ont traversé le Lycée, même chez les plus jeunes, ce n'est pas gigantesque non plus. Est-ce d'ailleurs le but ? Il faut assurer convivialité et désir de servir. Par ailleurs, il faut savoir que la plupart des élèves qui finissent cadres quittent Barle-Duc et ne sont pas disponibles sur place.

# • Convivialité : il est toujours très urgent de développer une vraie vitrine, un site web, de notre *Association*.

Les habitués des sites de rencontre ont l'habitude, même sans posséder la moindre adresse, d'aller voir sur les sites des Lycées. Sur ce site, on déposera notre livre en version pdf à l'intention de tous. Chacun sera alors invité à le faire croître, en vue d'éditions ultérieures. Le changement de chef des travaux ne nous a pas encore permis d'aller plus loin dans notre projet qui consistait à nous appuyer sur les étudiants du BTS informatique à la fois pour leur savoir-faire et pour le gisement potentiel de nouveaux.

#### • Remerciements

Avant de conclure, j'aimerais remercier tous ceux qui font tourner la boutique et qui me soutiennent tout au long de l'année. Je rappelle que nous sommes très peu nombreux à Bar-le-Duc et que la charge de *l'Association* repose largement sur quelques frêles épaules:

Celles de Marie-Paule Mangin qui, aidée par Jeanne Bollaert, déploie, en tant que Vice-Présidente, une énergie inégalée. Elle a passé des heures et des journées à faire de la journée du Patrimoine un succès. Il faut passer des coups de fil, contacter la région, faire prendre des photos, les choisir, les mettre sur des présentoirs, les convoyer. Si vous êtes ici, c'est que quelqu'un a contacté le traiteur, le Lycée, s'est déplacé. Ce quelqu'un à téléphoné en tout sens. Il était nécessaire que cela fût dit. Marie-Paule a veillé à l'impression du Bulletin en en suivant pas à pas la réalisation.

Les épaules, moins frêles, de notre Trésorier, Jean-Luc Vanola, la cheville ouvrière de *l'Association*: il reçoit les chèques d'abonnement, tous à la fois ; il établit la liste des adhérents, il fait les comptes sur des formulaires exigeants. Il établissait jusqu'alors des attestations fiscales. Mais, il n'est pas que trésorier. Il participe au suivi local de la vie de l'*Association* de par sa présence au Lycée comme professeur agrégé. Cette année, avec Marie-Paule, il a passé des heures à organiser la journée du patrimoine, à aller voir à Sampigny l'état de nos biens, à envoyer des courriers aux retardataires.

Je mentionnerai aussi l'investissement de Jacques Moris qui réussit à organiser des rencontres entre les élèves et des intervenants. La chose paraît simple, vue de loin, mais la réalisation en est complexe. Et celui de Jacques Auboin, qui, bien que résidant à Paris, tout comme Jacques Moris, est présent à quasiment toutes nos réunions dont il nous fait, rapidement et efficacement, le compte-rendu. Jean-Marie Schissler vient de Nancy à nos réunions.

#### Renouvellement du Bureau sortant.

3 sièges sont à renouveler : Jeanne Bollaert, Marie-Paule Mangin et Jean-Marie Schissler. Ils sont reconduits à l'unanimité. Il nous manquait une place au Bureau ; c'est avec un immense plaisir que nous accueillons Eric Dautriat parmi nous, à l'unanimité également.

### Je vous propose maintenant de rendre Hommage aux Anciens Disparus par le dépôt d'une gerbe Puis de nous retrouver ici pour laisser la parole à notre ami, notre invité Yvon Fréminet.



Avant de lui laisser la parole, je voudrais dire quelques mots sur Yvon Fréminet.

Yvon Fréminet, Conseiller Principal d'Education, vient de prendre sa retraite. Après une formation en mathématiques et après avoir enseigné quelque temps à Stenay, il deviendra conseiller d'éducation (CE), puis conseiller principal d'éducation (CPE), d'abord à Verdun, puis au Lycée-Collège Poincaré de Bar-le-Duc à partir de 1979.

J'étais moi-même professeur débutant en 1980 quand j'ai découvert Yvon. Un OVNI qui savait à la fois faire les gros yeux, être ferme, et emmener ses élèves au Cap Nord ou en Norvège avec enthousiasme et exigence à la fois. C'est ce professionnalisme qui l'a fait apprécier et aimer de tous. Spéléologue, il grimpe aux arbres du Lycée, ou il pagaie avec ses élèves sur l'Ornain.

Yvon a toujours été enthousiaste. Jamais blasé. Il est parti en retraite alors que c'était inimaginable. Eternellement jeune et dynamique, il a toujours été apprécié de tous, même des élèves qui étaient convoqués à son bureau. Sa loyauté, son respect des autres ont vite convaincu l'*Association* de le solliciter pour nous dénicher l'oiseau rare. Il connaît ses élèves sur le plan scolaire et personnel. Son sens de l'éthique et de la déontologie lui a permis de nous proposer les meilleurs, sans favoritisme. Il a tellement bien fait son travail qu'il nous a confrontés à des choix cornéliens : rien que des élèves de qualité sur le plan scolaire et sur le plan humain.

C'est parce qu'il a su faire montre de toutes ces qualités que l'Association a aimé travailler avec lui. Jamais le moindre désaccord. Chaque visite à son bureau a toujours été pour nous un véritable plaisir. Merci Yvon pour tout ce travail effectué avec nous et pour le bien des élèves. Notre joie est sincère de te savoir parmi nous! Je te donne la parole.

Yvon Fréminet balaie alors, avec humour et énergie, les étapes d'une carrière vécue avec bonheur. Après des débuts comme enseignant de mathématiques non-titulaire en lycée professionnel, il est arrivé « un petit matin » au Lycée Poincaré pour goûter à la vie scolaire. Originaire du nord de la Meuse, de Stenay, il ne comptait pas s'y éterniser : un surveillant général qui hurle, « le Zaf », un surveillant général à l'ancienne qui a l'œil sur tout, qui sait tout, même quand il fait la sieste ; un lycée tourmenté par une crise qui déchire l'administration et ses professeurs. Heureusement, Yvon n'a pas encore passé le nouveau concours de conseiller d'éducation... Il est donc libre. Il regarde, il observe. Ce monsieur Audebert, « le Zaf », est finalement plus abordable qu'il n'y paraît ; il lui propose même de s'investir dans le foyer éducatif, véritable nouveauté dans le monde de la vie scolaire. Et puis le collège Poincaré est un lieu attachant. Et Yvon de réussir alors le concours de conseiller d'éducation. C'est un concours de type collège qui peut lui permettre de revenir un jour en collège technique, en LEP, dont il aime le type d'enseignement et de contacts.

Etre conseiller d'éducation, ce n'est plus être le simple surveillant général de jadis. Comme son prédécesseur, un CE est certes encore chargé de l'organisation, il s'occupe de la restauration scolaire, des permanences, de la discipline. Mais l'esprit de la fonction a changé du tout au tout. Il est avant tout responsable de la vie scolaire, du suivi des élèves, de l'animation. Le CE est désormais un enseignant comme un autre. Il siège aux conseils de classe et il a autant de poids que les professeurs. Le travail est devenu très lourd : il y a beaucoup de surveillants à encadrer dans les années 1980. Mais Yvon s'enthousiasme pour la nouveauté : les classes sport-étude, le foyer socio-éducatif qui favorisent les rapprochements avec les élèves. Yvon deviendra par la suite CPE, conseiller principal d'éducation, concours de type lycée, concours parallèle au CAPES.

Le foyer socio-éducatif a séduit Yvon, car il devenait soudain le nœud d'une nouvelle approche qui valorisait les élèves. Ce respect à leur endroit permet au CPE de leur donner des responsabilités ; il permet au CPE de les mieux connaître. Le professeur en classe ne le peut pas ; il n'en a pas le temps. C'est ainsi qu'Yvon organise des expéditions, des treks de quinze

jours, en Laponie, en Norvège, en Islande. Ces voyages récompensent les élèves qui se sont investis dans la bourse aux livres et ils financent leur voyage. Ces expéditions responsabilisent et motivent des élèves parfois fragiles et fragilisés.

L'auditoire passionné n'hésite pas à interrompre Yvon par des questions qui relancent ses réflexions sur l'évolution d'une carrière toute entière consacrée au service des élèves : « il faut passer du temps avec chacun, ne pas le diviser. » « J'ai toujours pris mon temps. » Mais le mal-être des familles et des jeunes (divorces [...]) s'est amplifié de manière spectaculaire avec tous ses effets dévastateurs : addictions, suivis lourds. Et pourtant les jeunes sont restés les mêmes, quand tout va bien. Mais il faut qu'ils se sentent responsables. Ils ont les mêmes envies, les mêmes rêves. Les CPE sont malheureusement noyés par le nombre des cas à suivre, des jeunes souvent « très abîmés ». Yvon regrette d'avoir été de plus en plus accaparé par des réunions qui empêchent les conseillers de consacrer leur temps à l'essentiel : « Je n'y vais plus ; je reste avec mes élèves. »

Selon Yvon, on ne rencontre, de nos jours, pas plus d'animosité chez les élèves que jadis, en dépit de l'image que l'on peut en avoir en écoutant les médias. Mais les élèves sont beaucoup plus autonomes. S'ils acceptent beaucoup de choses, il ne faut jamais les tromper, ni se tromper. Il en va de même pour les parents. La confiance n'est plus donnée a-priori : il faut la mériter, la construire. Tel est le changement majeur qui caractérise la relation professeur-élève.



Les Journées du Patrimoine par Marie-Paule Mangin et Jean-Luc Vanola

Marie-Paule Mangin et Jean-Luc Vanola expriment leur gratitude à l'endroit des différents partenaires qui ont participé à cette journée. Le Lycée, l'Association, et tout particulièrement le Conseil Général et Le Service Général de l'Inventaire du Patrimoine Culturel. Leur soutien sans faille nous a permis l'organisation, la publicité et la création de nombreux documents photographiques. Nous avons le plaisir d'insérer dans ce Bulletin les documents distribués ou affichés.



# Journées du **Patrimoine**

Samedi 19 Septembre 2009 14h - 18h **Portes ouvertes** Lycée Raymond-Poincaré

### Visite de quelques lieux du Lycée Impérial

- Porche d'entrée
- o Bibliothèque générale
- Cour Impériale
- o Chapelle rénovée

### A la Chapelle, exposition sur le Général Estienne et présentation de photos sur le Lycée

### Avec le concours de

- L'Association des Anciens Elèves du Collège et du Lycée Raymond-Poincaré
- La Cité Scolaire Raymond-Poincaré
- Service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel
- Le Conseil Régional de Lorraine







# Journées du Patrimoine – 19 Septembre 2009 Visite de quelques lieux du Lycée Impérial

Cette visite vous permettra de (re)découvrir quelques lieux remarquables des bâtiments d'origine du Lycée Impérial. Les récentes rénovations ont redonné du lustre aux façades et ont permis la réhabilitation des locaux.

La Chapelle est le dernier lieu rénové (inauguration en Décembre 2007) : elle est devenue un espace modulable pouvant accueillir des réunions, des expositions avec un équipement technique adapté.

Nous vous proposons un circuit axé autour de quatre « pôles » :

### Porche d'entrée

Un panneau reprend le texte retraçant la pose de la première pierre du Lycée.

Sous le porche, les plaques commémoratives et la plaque dédiée à Raymond Poincaré sont un point fort du devoir de mémoire du Lycée.

A droite, à la sortie du porche, l'entrée de la Bibliothèque Générale est indiquée.

### Bibliothèque Générale

Dans ses meubles d'origine, on retrouve un grand nombre d'ouvrages du 19<sup>ème</sup> siècle qui reflète les grands axes de l'enseignement à cette époque. L'ouvrage le plus ancien est le Dictionnaire de Trévoux.

Quelques objets anciens de physique des Collections du Lycée sont présentés sur la table centrale.

On remarquera un poêle ancien déjà présent au début du 20<sup>ème</sup> siècle dans le parloir du Lycée.

### Cour Impériale

Si sa forme générale n'a pas changé, une grille a longtemps séparé la cour des petits de celle des grands. Des édicules chers à Vespasien ont heureusement disparu. Une photo des années 1930 permet de se rendre compte des évolutions.

### Chapelle rénovée

Dans l'entrée de la chapelle, des panneaux vous présentent quelques éléments de l'historique du Lycée (reproduction de projets et plans en couleur de l'origine) ainsi qu'un plan des bâtiments actuels avec la chronologie de leur construction.

Deux pôles sont présents dans la chapelle :

- > un premier pôle est consacré au Général Estienne, un des élèves les plus connus du Lycée. Cette exposition est présentée par Jean-François Pierson.
- > un second pôle présente des photographies de professeurs et d'élèves du Lycée à différentes époques.

Nous vous souhaitons une bonne visite.

Marie-Paule Mangin Jean-Luc Vanola

#### Remerciements:

- L'Association des Anciens Elèves du Collège et du Lycée Raymond-Poincaré
- La Cité Scolaire Raymond-Poincaré
- La Région Lorraine
- Les Archives Départementales de la Meuse
- Jean-François Pierson



## Le Lycée et ses bâtiments en quelques dates

**28 mai 1852.** Le conseil municipal de Bar-le-Duc demande la création d'un lycée pour succéder au Collège Gilles-de-Trêves

**3 mai 1853.** Après d'autres projets, le conseil municipal décide la construction du Lycée sur le Pâquis de la ville basse

**4 avril 1854** Un décret de l'empereur Napoléon III autorise la création du Lycée

**22 février 1855.** Le Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes, Hippolyte Fortoul, donne son approbation



aux plans dressés par l'architecte barisien Charles Demoget

20 août 1855. Adjudication des travaux

Mars 1856. Début des travaux

**26 août 1856 à 15h.** Cérémonie de la pose de la première pierre de la façade par M. Sainsère, Maire de Bar-le-Duc

11 août 1857. La Chapelle est consacrée par l'évêque de Verdun, Monseigneur Rossat

**21 octobre 1857.** Première rentrée des 173 élèves du lycée (93 internes, 10 demipensionnaires et 70 externes)

**26 octobre 1857.** Inauguration officielle du Lycée en présence du premier proviseur, Monsieur Feuillâtre

**18 août 1870.** Occupation du Lycée par l'armée allemande (ambulance)

**24 août 1870.** Visite du Lycée par le chancelier allemand Otto von Bismarck

**26 mars 1871.** Les Allemands rendent le Lycée en assez mauvais état

20 juillet 1878. Création d'une chaire de Mathématiques Spéciales au Lycée

**1879.** L'aile gauche est prolongée : création de deux nouveaux dortoirs, chambres pour les maîtres et différents autre locaux

2 juin 1907. Célébration du Cinquantenaire du Lycée de Bar-le-Duc

15 septembre 1914. Le Lycée est occupé par les bureaux de l'Etat-Major de la Direction des Etapes et des Services de la IIIème Armée. Les locaux de l'internat, dortoirs, cuisines et réfectoires abritent un hôpital d'évacuation

**9 septembre 1915.** Une bombe larguée par un « Taube » allemand endommage la façade du Lycée

**30 septembre 1919.** Décision par le ministère de ne pas rétablir la classe de Mathématiques Spéciales après la mise en sommeil de 1914

13 juillet 1935. Un an après son décès, lors de la distribution des prix, le Lycée prend le nom de Raymond Poincaré

**Fin 1939 – début 1940.** Le Lycée abrite un hôpital militaire complémentaire pendant la « drôle de guerre »

**16 octobre 1940.** Fermeture du Lycée pendant 15 jours à cause de l'attitude frondeuse des élèves (après la découverte d'inscriptions injurieuses à l'égard du « Führer »)

19 mai 1957. Célébration du Centenaire du Lycée Raymond-Poincaré

**Décembre 1957.** Avant-projet de construction de nouveaux bâtiments par l'architecte Ducoux : construction d'un externat mixte en bordure de la rue Etienne et construction d'un internat féminin dans le parc de la propriété Nicolas

11 novembre 1961. Inauguration des nouveaux bâtiments du Lycée en présence de monsieur Lucien Paye, ministre de l'Education Nationale et monsieur Louis Jacquinot, ministre d'Etat (et ancien élève du Lycée). L'ensemble est prévu pour accueillir 1 300 élèves

1989. Construction du nouveau restaurant scolaire

1990. Construction dans la « cour du saule » du bâtiment destiné à la filière électronique

**1989-1995.** Travaux de rénovation des locaux du Lycée impérial : en 1989, rénovation de l'aile est ; en 1992, rénovation de l'aile ouest ; en 1994, rénovation de l'internat

1999. Rénovation du gymnase

2000. Rénovation des façades du lycée impérial

2002. Rénovation des clôtures, du parking, des espaces verts et des cours

14 décembre 2007. Célébration du 150ème anniversaire du Lycée Raymond-Poincaré

**15 décembre 2007.** Inauguration de la chapelle rénovée du Lycée après deux années de travaux

### Campagne d'information sur les métiers Secteur agro-alimentaire 15 janvier 2010 / Secteur de la santé 29 avril 2010 par Jacques Moris

Nous avons poursuivi cette action en organisant cette année deux conférences : sur des métiers du secteur agro-alimentaire et sur ceux de la Santé. Chaque fois un panel de plusieurs intervenants a souligné ainsi la multiplicité des métiers d'une même famille et l'interaction de ses professionnels.

### • La conférence sur l'agro-alimentaire

Elle aurait pu s'intituler « Autour de plats cuisinés ». Sur l'estrade, trois membres, trois amis, du *C.J.D.* (*Centre des Jeunes Dirigeants*) de la Meuse, dans le cadre de leur propre projet de « Rencontre Ecole – Entreprise » :

Benoît Fedeli, dirigeant des *Terrines Du Barrois*, société de fabrication artisanale lorraine, créée au tournant du siècle; sise à Vavincourt, elle offre une large gamme de spécialités salées et sucrées. Entre autres, des recettes originales de terrine (poule à l'ancienne, escargots à la persillade, cuisses de grenouilles à l'Auxerrois, etc.), des rillettes au canard et mirabelle, de la potée, des confitures et dérivés, des biscuits et des bonbons, des jus de fruits bio et des nectars.

L' « artisan-chef d'entreprise », à l'origine cuisinier et détenteur d'un BTS de restauration, décrit son parcours, ses difficultés, l'élargissement de son univers gastronomique, le souci permanent d'innovation, le recours obligatoire aux spécialités de chimie fine (arômes naturels et synthétiques, extraits de plantes « avec des revendications nutritionnelles »), texturants alimentaires, etc...

Il souligne l'intérêt de la formation en alternance, l'importance du travail en réseau avec l'AIAL (Association des Industries Agro-Alimentaires de Lorraine), sa coopération technique avec l'ENSAIA (Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires de Vandœuvre-les-Nancy), laquelle propose de multiples filières d'enseignements, dont une formation par la recherche et une formation continue.

Ne se contentant pas de parler de son entreprise, il brosse un tableau d'ensemble des industries agro-alimentaires françaises :

165 milliards de chiffre d'affaires (12 % de la valeur ajoutée du pays, 6.6 milliards d'excédent commercial), secteur faisant le plus appel à la main d'œuvre, impliquant des dizaines de métiers, non seulement de production, d'innovation technologique et de marketing, mais aussi de contrôle et de maintenance.

Conformément à notre souhait d'information réaliste, il ne mentionne pas que les forces de ces industries (peu cycliques, nombreuses marques célèbres, innovation), mais aussi ses principales faiblesses (secteur éclaté, dépendance des distributeurs, marges bénéficiaires faibles).

Il fournira à ce sujet un diaporama et une liste de sites Internet pour examen en Centre de Documentation et d'Information du Lycée.

Jean-Michel Dongé, DG des fromageries du même nom établies à Cousances-les-Triconville. La *Fromagerie Dongé SAS* est n°1 du « Brie de Meaux » ; 40 salariés, 7 millions d'€uros de chiffre d'affaires) a plusieurs raisons de « plancher » aux côtés de Benoît Fedeli :

Lui aussi « vend du plaisir » gastronomique à partir de première matière lorraine (lait de Meuse).

Lui aussi travaille dans une famille de produits, c'est-à-dire de métiers, très diversifiée : pâtes pressées cuites (Beaufort, Gruyère, Emmental) ; pâtes persillées (dont le roquefort) ; pâtes molles à croûte fleurie (St Marcellin, Chaource, Brie de Maux.) Sans doute aussi pour initier les élèves à une terminologie rigoureuse, il précise que le Brie de Maux est une AOP, Appellation d'Origine Protégée grâce à un cahier des charges exigeant.

Jean-Michel Dongé « mélange ses métiers » avec *Les Terrines du Barrois*, ayant développé avec elles un soufflé de porc au fromage

Bac S, Ecole de commerce, maîtrise des sciences de la vie, DESS sur la microbiologie des aliments, M. Dongé insiste sur les perspectives de l'agro-alimentaire pour un jeune motivé qui, quel que soit son cursus initial, repartirait du bac et poursuivrait des études dans des établissements tels que le *Lycée Stanislas des Biotechnologies* de Villers-les-Nancy, l'*ENSAIA* ou l'*IS4A - Institut Supérieur des Affaires Agricoles et Agro-Alimentaires* de Laxou, qui offre des « possibilités incroyables de métiers » dont le commerce et même le journalisme.

Christophe Rame est agent commercial. Bac S, puis IS4A, VSNE au Maroc, il a mis 6 mois « pour trouver un job dans la distribution ». « Un vrai métier », qu'il exerce depuis 14 ans.

Il représente actuellement plusieurs Entreprises du secteur de l'agro-alimentaire, dont celles de ses amis du panel, ainsi qu'AGI (composants pour l'eau, alliant (jus de légumes) et JRS (Josef Rettenmeier und Söhne, société familiale allemande diversifiée dans les fibres issues de la nature.

Les caractéristiques de son métier : Intérêt pour les techniques. Découverte de besoins. Pouvoir de conviction (Argumentaire sur caractéristiques et avantages. Souplesse (acceptation des différences d'avis, voire de rejets). Motivation pour faire de nombreux voyages. Enthousiasme. Corrélation étroite entre le travail et le succès.

### • La conférence sur la santé

La conférence sur la santé était animée le Docteur Francis Lorcin, membre du bureau de notre association, renforcé par le Dr Jean-Michel Brichard. Ils étaient accompagnés par une infirmière et un personnel administratif de l'administration hospitalière.

Le débat a abordé à la fois les carrières médicales, l'exercice libéral de la profession, de la médecine générale, et le sens même de la médecine et de son éthique. Comme beaucoup de professions, la médecine est soumise à des évolutions importantes.



### Les premiers Proviseurs du Lycée Impérial. par Paul-Eric Morillot

Ces quelques lignes suggèrent la carrière (plus exactement une partie) des premiers proviseurs du Lycée. Elles donnent un peu de réalité à une suite des noms sans histoire. Elles évoquent des carrières toutes vouées au service exclusif de l'administration, de l'Université : « Je suis votre très humble et obéissant serviteur ».

Les proviseurs (et les professeurs), sous Napoléon, doivent leurs promotions à des mutations incessantes. Censeur des études [proviseur adjoint], proviseur, troisième classe, deuxième classe, première classe, cadre de province, et surtout cadre parisien, nettement mieux rémunéré, expliquent ce va et vient de fonctionnaires totalement aux ordres. Ils ne sont pas tous agrégés ni normaliens, l'agrégation offrant le professorat à l'université ou les classes préparatoires du cadre provincial ou parisien. Tous les lycées, grands ou petits, sont soumis à cette valse annuelle qui rappelle celle des préfets de nos jours.

La nomination dans un lycée du sud ou éloigné de Paris est parfois une forme d'exil nécessaire. La vraie promotion c'est le lycée académique, au nord, puis le lycée parisien. Bouger, c'est servir ; c'est être promu, voire mis à l'écart (Bastia, Toulon...), loin de la culture parisienne.

Dans ce jeu de chaises musicales, parfois en milieu d'année, nous trouvons un proviseur fantôme à Bar-le-Duc, M. Seignette. Le 22 février 1862, il doit quitter Orléans. Il est nommé à Bar-le-Duc. Il obtient, dans le même arrêté du 22 février 1862, un poste à Vendôme, près d'Orléans! Le proviseur d'alors, Edwin Petitbon, quitte Vendôme pour notre Lycée.

1857 à 1862. Le 22 février 1862, M. Feuillâtre (Isidore, Joseph, Théodore), proviseur (2ème classe) quitte le Lycée Impérial de Bar-le-Duc. Il est appelé au Lycée Impérial de Reims. Après 25 ans d'exercice, il est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur En 1866, on le retrouve proviseur au Lycée Impérial de Metz. En 1853, il était déjà censeur au Lycée de Metz et, de 1855 à 1857, censeur au Lycée Impérial de Nancy après des débuts comme professeur de 4ème au Collège Royal d'Angers puis au Lycée d'Orléans. A la rentrée de 1857, il avait été choisi parmi « des hommes honorables » pour diriger le Lycée. (*L'Echo de l'Est* n° 5302 du mardi 20 octobre 1857). Il prendra sa retraite en 1876 comme proviseur du Lycée Impérial d'Amiens. Né le 15 mai 1815 à Orléans, cet érudit agrégé de grammaire (1837), était ancien élève de l'Ecole Normale [Supérieure]. Il a publié *Oedipe a Colone: tragédie de Sophocle*, Belin, 1883.

1862 à 1862. Le 22 février 1862, M. Seignette, proviseur (1ère classe) du Lycée Impérial d'Orléans est nommé, virtuellement, au Lycée Impérial de Bar-le-Duc en remplacement de M. Feuillâtre. Il n'a vraisemblablement pas mis le pied à Bar-le-Duc.

**1862 à 1863.** Le 22 février 1862, c'est, de fait, M. Petitbon (Edwin), proviseur (1<sup>ère</sup> classe) du Lycée Impérial de Vendôme qui fut nommé en cours d'année au Lycée Impérial de Bar-le-Duc, en remplacement de M. Seignette. En septembre 1863, M. Petitbon sera nommé au Lycée Impérial d'Auch. Le 26 décembre de la même année, il y fait valoir ses droits à la retraite.

1863 à 1864. Le 15 sept 1863, M. Milfaut (Constant Joseph), proviseur (2ème classe) du Lycée Impérial de Mâcon est nommé au Lycée Impérial de Bar-le-Duc. Il y fera valoir ses droits à la retraite après 35 ans d'exercice. Il fut censeur au Collège Royal de Caen (1846) proviseur au Collège Royal de La Rochelle (1847), puis proviseur au Lycée Impérial d'Angers. Proviseur du Lycée de Saint-Etienne (3ème classe), de Mâcon (30 août 1850), puis Inspecteur d'Académie (23 août 1854) et, de nouveau, proviseur (16 septembre 1856-14 septembre 1863) au Lycée de Mâcon. Né à Béthune (Pas-de-Calais) le 1<sup>er</sup> février 1803, il meurt à Mâcon le 5 décembre 1882.

**1864 à 1865. M. Ohmer** (**Jean Auguste**), censeur des études au Lycée Impérial d'Angoulême et de Lyon fut nommé proviseur (3ème classe) au Lycée Impérial de Bar-le-Duc en 1864. En 1865, il devint censeur du Lycée Impérial Saint-Louis (16 août 1865-14 août 1872), puis proviseur du Lycée Charlemagne à Paris. Né à Epinal en 1822, M. Jean-Auguste Ohmer, fut d'abord maître d'études au collège de Nancy, en 1843, puis élève de l'École Normale [Supérieure] en 1845. Agrégé de grammaire en 1848, il professa aux Lycées de Strasbourg, de Bourges, de Besançon. Il fut maire d'Épinal (1883-1888).

Refs: Bulletin administratif de l'instruction publique, Volumes 13-14.

Annuaire de l'instruction publique et des beaux-arts publié par Jules Delalain

Almanach national: annuaire de la République Française

Almanach de l'université royale de France et des divers établissements d'instruction publique par Université de France

### Le square du Lycée en 1862 : la polémique. par Paul-Eric Morillot



L'usager du Lycée en 2010 ne peut imaginer la polémique déclenchée par le nouveau proviseur [Edwin Petitbon] lors de son arrivée en mars 1862. Il interdit le passage qui, devant la façade du Lycée, permettait aux jardiniers de la rue Etienne de gagner la nouvelle rue Landry-Gillon. Les ménagères l'empruntaient pour leurs « provisions de légumes » quotidiennes. Révolte des propriétaires qui craignent de ne plus pouvoir louer leurs logis. Pétitions des habitants, soutenues par les commissaires de quartier. Les Archives de la Meuse ont recueilli une série de lettres enflammées et polémiques. Elles ne sont pas toujours objectives. On invoque le bien des élèves pour argumenter son choix. Parfois, elles

deviennent mesquines : le proviseur se réserverait le square pour lui-même et, surtout, pour préserver ses deux demoiselles du regard des garçons, des internes. On campe sur des positions tranchées, ou, au contraire, on repousse la décision par une pirouette. Quand on ne sait pas, on menace d'écrire au ministre qui, aussitôt, fait redescendre la lettre chez le préfet. C'est désuet, charmant et très moderne à la fois. Mais il faut se souvenir que les rues étaient alors boueuses, pleines d'ornières et le secteur négligé : fosses d'aisance, distribution de l'eau, égout souillent la rue Landry-Gillon. On en mesure alors mieux les enjeux.

Nous nous proposons d'évoquer les étapes de cette affaire.

- La délibération du conseil municipal du 18 décembre 1860 marque le début de la polémique. Le recteur, l'inspecteur d'académie et le proviseur Feuillâtre rencontrent le maire de la ville afin d'agrandir le Lycée construit en 1857 pour 150 internes. Il en compte 225. Il en résulte de la « gêne » et de l' « encombrement ». Limité de tous côtés, il faut maintenant l'agrandir vers le sud « au moyen des terrains formant la place qui est en avant de la façade principale. » On y prévoit l' « exhaussement d'une partie des bâtiments actuels, la construction de préaux couverts, d'un hangar pour la gymnastique. » On sait que, dès le 5 août 1859, la commission municipale avait déjà voté à cet effet « l'abandon au Lycée » d'un terrain de douze ares borné par un mur et un passage derrière le gardien du bureau d'octroi. On prévoyait aussi « une cour fermée en avant de la façade pour une certaine catégorie d'élèves, celle qui leur est actuellement réservée n'étant pas établie dans des conditions convenables d'aération et d'isolation. »
- Une lettre signée de tous les habitants, le 17 avril 1862, interpelle alors vigoureusement le maire. Elle fustige la soudaine suppression de la rue par le nouveau proviseur « sitôt son arrivée ». Outre le désordre, cela « cause un préjudice considérable à la partie de la ville la moins aisée ». N'a-t-on pas ouvert la rue du Four, en face, pour établir plus de liaisons ? Les jardiniers vont souffrir, leurs logis seront désertés. La construction du Lycée s'est imposée devant leurs habitations.
- Le 18 septembre 1862, second courrier du commissaire du 3ème quartier, cosignée des autres. La révolte gronde, car le proviseur Petitbon a décidé d'en clore l'accès par une haie et d'établir une porte fermant à clef aux deux bouts. La pétition rappelle que le 21 avril 1855, le Lycée devait être construit sur le Pâquis tout en réservant une place suffisante pour les foires, les marchés, les réunions et les éventuels agrandissements du Lycée. La place réservée fut appelée Place du Lycée, puis Place Napoléon. Elle était alors séparée par une rue de 11 à 12 mètres qui fut réduite ensuite à quelques mètres de largeur. La ville ne doit donc pas céder la place (25 000 francs) s'il n'y a pas agrandissement du Lycée. D'ailleurs cette place ne semble pas servir les élèves. Ils n'y vont pas. Mais on a établi une double haie d'épineux pour en défendre l'accès. Le square conduit directement au Lycée. Il faut le traverser pour s'y rendre. « Le fonctionnaire » en a même interdit l'accès aux élèves qui rentrent par une porte située à l'autre extrémité de la rue Landry-Gillon. La lettre met alors en avant un autre argument, la sécurité : « il y a danger », trop de jeunes enfants pour « une rue ordinaire ». On l'a bien vu le 16 octobre (jour de la rentrée ?)

Le square ne sert plus de promenade que « pour une seule personne », le proviseur.

Si la place est concédée au Lycée, il faudra, à tout le moins, garder le droit de passage avec des horaires d'ouverture.

• Le proviseur, dans un lettre non datée argumente la fermeture : elle n'a duré qu'un mois ; elle fut provoquée par « un jeune homme ivre [souligné] qui a passé à travers la haie malgré les observations du concierge, garçon fort peu agressif. » Il s'explique aussi quant à l'accès au fond de la rue Landry-Gillon ; il permet l'accueil de chacun par un surveillant qui conduit les enfants dans la galerie ou une salle chauffée. Et de fustiger alors les pétitionnaires

qui habitent au loin et qui ne sont même pas concernés, comme M.Ancel, aubergiste, rue de la Banque. « On a voulu faire de l'agitation [...] Il faut « que nous soyons chez nous ».

- Le recteur, qui a reçu une lettre du proviseur avec la pétition, est exaspéré. Sa réponse du 21 septembre est sans appel. Il dit n'avoir que quelques minutes pour répondre à une requête « exagérée », « sans qualité » : « je ne comprends pas » la cause de ce tumulte. Il ajoute : « Le square était cédé en libre jouissance, sans aucune servitude ». Le domaine universitaire est interdit aux étrangers ; la « servitude de passage est celle que nous pouvons le moins accepter. » Les préjudices des habitants sont bien légers « si tant est qu'ils en éprouvent aucun ». La ville n'a qu'à rétorquer que cela ne dépend plus d'elle.
- Le 23 septembre 1862, le proviseur écrit, profil bas, au maire que cela ne dépend pas de lui non plus : « je ne suis qu'un fonctionnaire chargé de prendre possession définitive du terrain [...] J'exécute mes instructions. » Diplomatiquement, il propose une solution : « A des murs élevés qui devaient environner le square, on substitue une grille légère qui ne masquera pas la vue aux habitants ». Et d'ajouter : « L'opinion publique était peu favorable à la construction de murs et de bâtiments qui devraient masquer la charmante façade du Lycée et qui lui auraient ôté l'aspect riant et quelque peu champêtre, qui lui donne un caractère spécial qu'on ne retrouve dans aucun lycée ; voulant autant que possible adoucir pour les voisins les conséquences de la concession [...] » Il placera donc les extensions derrière le Lycée en y installant préaux et gymnase. Il y fera aussi construire un appartement pour l'aumônier, près de la chapelle, en en libérant un autre pour le censeur des études dont le recrutement devient nécessaire. « J'ai une autre série de projets qui tout en conservant au square sa destination supprimait les constructions et remplaçait les murs par une grille. » Il va occuper le terrain avec les élèves : le square sera destiné aux convalescents ; il servira aussi de parloir et de promenade à l'attention des parents et de leurs rencontres avec leurs enfants.
- Le 16 octobre 1862, l'inspecteur d'académie accroît la pression ; il écrit au maire en lui demandant de ne pas renier sa parole donnée en conseil municipal. Il a promis la cession. C'est un droit. Il lui rappelle « les sommes considérables » avancées par le ministère et il « se propose d'en proposer d'autres plus considérables encore. » Il fait alors habilement miroiter des avantages et il sait flatter la générosité du conseil qui n'a, face à de tels sacrifices, d'autre souci « que le bien-être et l'intérêt des élèves. »
- Le 17 octobre 1862, une nouvelle supplique est adressée au maire. Nous la transcrivons in extenso, car elle traduit l'extrême tension de la situation. La ville ne doit pas se laisser faire. Le Lycée la spolie. Le proviseur ment ; il est intéressé.
- « Depuis que nous avons l'honneur de vous adresser notre pétition tendant à laisser libre la voie de communication de la rue Etienne à la rue Landry-Gillon en passant devant la façade principale du Lycée, nous avons appris diverses choses, que nous tenons à vous soumettre, ainsi qu'au conseil municipal.

Ainsi on nous a assuré que le Proviseur du Lycée prétendait que le square fermé d'une grille était destiné à recevoir les plus jeunes élèves internes ou les convalescents. Cette allégation s'éloigne de la vérité car Monsieur le Maire, nous vous le demandons, met-on les élèves, si jeunes qu'ils soient, dans un endroit où ils pourraient communiquer facilement avec le dehors, ou met-on les convalescents en plein air, exposés à la vue du public et à toute l'ardeur d'un soleil brûlant. Evidemment non. La preuve, c'est qu'il existe au Lycée une cour [à l'arrière] dont les murs n'étaient pas jugés assez élevés et qu'on a demandé au conseil municipal la somme suffisante pour les faire élever. Le conseil municipal a alloué deux cents francs pour cet objet et ils ont été rehaussés.

On nous a aussi assuré que le Proviseur ayant deux jeunes filles, n'avoir plus voulu laisser passer les externes par l'entrée principale, c'est pour ce motif, dit-on, qu'ils entrent aujourd'hui presque à l'extrémité de la façade est du Lycée.

Du moment où on ne veut pas laisser traverser le square par les élèves externes, y mettra-t-on des internes pour y séjourner. Nous ne le pensons pas, et nous pouvons certifier que non. D'ailleurs on n'a qu'un but, on veut en induisant l'administration municipale en erreur, comme on l'a déjà fait pour la cession de la place, avoir le square pour en faire un jardin d'agrément pour le Proviseur et sa famille, et rien de plus. Pour arriver à ce but, on met de côté les intérêts de plusieurs propriétaires et on veut priver le cinquième de la population d'une ville d'une voie de communication qui lui en est des plus nécessaire.

En résumé, la place du Lycée a été demandée pour l'agrandissement de l'Etablissement. On devait construire, or il n'y avait que vers le sud que cela était possible. Le Lycée était appelé à être élevé à une taille supérieure pour y voir arriver des professeurs hors ligne etc etc. Eh bien! Monsieur le Maire, nous vous le demandons, en faisant un jardin d'agrément de la Place du Lycée, en mettant un élève de plus dans l'établissement, et aura-t-on des Professeurs plus capables. Sans craindre d'être démentis, nous pouvons assurer que non.

On a donc indignement trompé le conseil municipal en voulant en quelque sorte l'obliger à céder une place évaluée 25 000 francs. C'est une somme considérable pour une ville comme la nôtre qui a beaucoup de dettes à payer et qui ne doit se résoudre à de grands sacrifices que pour des choses de la plus grande utilité. Au surplus, puisqu'on n'en construit pas, donnera-t-on les 15 000 franc formant complément des 40 000 francs laissés à la charge de la ville ; nous savons déjà que, puisque dans une récente réunion du conseil municipal on a refusé toutes. Conséquemment, si on ne donne pas les 15 000 francs on ne doit pas céder la Place.

En raison des observations contenues en la pétition d'avril (signée d'un grand nombre d'habitants des cinq quartiers intéressés au passage, de celles de notre pétition de septembre, de celle des observations des commissions de quartier et aussi des observations contenues en la présente), le conseil municipal, reconnaissant que la Place du Lycée ne reçoit pas la destination pour laquelle elle avait été demandée, décidera qu'il y a lieu de prendre une délibération dans laquelle le passage sera conservé [...] »

- Le 20 octobre 1862, le maire annonce au proviseur qu'une réunion du conseil a eu lieu le 17 octobre. Il reconnaît avoir reçu des pétitions refusant l'intention de « fermer au moyen d'un mur et d'un grille le passage existant ». Mais il réplique que les emplacements ont été affectés au service du Lycée et qu' « il ne pouvait s'opposer à ce qu'une clôture fût élevée ». Il temporise et il suggère un simple passage de 3 mètres entre le square et la façade, avec une porte aux deux bouts et la construction d'une grille [intermédiaire]. Il propose des horaires d'ouverture.
- Le 22 octobre 1862, l'inspecteur d'académie répond au maire soucieux « d'arranger le passage » que le recteur a refusé tout net et « s'oppose formellement » : « La place du Lycée sera fréquentée par les élèves ; ils y prendront leur récréation. » Pas de contact avec les étrangers. Il faudra, sinon, poser la question au ministre.
- Le 08 novembre 1862, un commissaire de quartier, porte-parole des habitants, dit au maire sa stupeur face à l'attitude du recteur qui refuse ainsi une grille [intermédiaire] entre le lycée et le square. Il vilipende la « réponse dérisoire [du recteur] quand il vient alléguer qu'il ne serait pas convenable d'établir une grille, entre la façade principale et le square, parce que les élèves étant dans le square seraient en contact avec des étrangers. » Il argumente que la simple grille n'empêche déjà pas de communiquer avec les passants, de recevoir des lettres « n'en déplaise à Monsieur le Recteur. » Il veut l'annulation de la cession de la place et il va en référer au ministre.

D'autres courriers semblables continuent la polémique. « Aux Tuileries, sous les fenêtres même de l'Empereur, la circulation est livrée au public du matin au soir. » Le juridique le dispute à la mauvaise foi : la zone n'a pas été plantée d'arbres, donc elle n'a pas

été classée comme rue ; ou bien, la préfecture n'a pas demandé d'enquête « commodo et incommodo, car le terrain ne comprenait ni rue, ni place publique. »

La fermeté du recteur a pourtant affirmé la vocation pédagogique de la place. Elle appartient bien au Lycée, aux élèves et aux parents. C'est cette décision qui clôt le débat. Le 13 novembre 1862, les habitants, à travers leur représentant, remercient le maire et se ils rangent à la décision de l'instruction publique : « Après le refus aussi catégorique qui m'a été fait, serait-il de la dignité du maire et du conseil municipal de revenir sur cette affaire ? Je ne le pense pas. » Pourtant le droit de passage a certainement encore longtemps subsisté de fait. On en a la preuve à travers un courrier écrit par le proviseur Charles le 19 octobre 1869. Il négocie avec le maire les horaires d'ouverture en fonction des horaires de cours. A l'attention des parents et des élèves.

Si le débat pousse parfois à sourire, il est pourtant très révélateur d'une conception de l'éducation qui vise à préserver les élèves des mauvaises influences du monde extérieur. Barreaux aux fenêtres, mur ou grille de pourtour, le lycée napoléonien doit se protéger du monde. Il doit aussi imposer une image forte. En juillet 1869, le proviseur Charles refusera la barrière de bois qui clôt le square : « Après les importants travaux de restauration et d'embellissement qui viennent d'être exécutés, tant dans la rue du Lycée qu'au pont St Etienne, il ne me paraît pas possible que cette barrière puisse rester en place. Une porte d'un aspect aussi misérable n'est point, permettez-moi de vous le dire, digne d'un édifice communal aussi important que le Lycée de Bar-le-Duc. »

Le square fut de nouveau remis en question lors de l'extension de l'aile ouest construite par l'architecte D'Aulnois pour abriter, dans les années 70, les classes préparatoires. Un projet prévoyait de nouveau d'étendre le Lycée au sud, en avant, en y construisant deux ailes reliées par un grand bâtiment vitré... Mais le vent de la polémique était définitivement passé et le Lycée s'apprêtait à s'ouvrir et à accueillir ses classes préparatoires.

**Refs:** Archives de la Meuse (E Dépôt 460 1898)

Paul-Eric Morillot « Vingt ans de Lycée Impérial à Bar-le-Duc (1857-1877) : Architecture et éducation - entre fermeture et ouverture » in *Regards autour du Lycée Raymond-Poincaré*. Ed. Jean-Luc Vanola. Bar-le-Duc : Association des Anciens Elèves, 2008.



1857



1898 : Le Lycée